

BIM AUTO-ÉCOLE

Programme de formation pour la préparation à l'obtention du Permis B

Code de la route (théorique)

Objectifs de la formation*

Maîtriser les savoirs et compétences théoriques composés de 9 thèmes articulés autour des règles de circulation, de sécurité, de comportement et de réglementation du code de la route pour la conduite d'un véhicule à 4 roues léger.

*Conformément au REMC (Référentiel pour une éducation à une mobilité citoyenne) **Prérequis**

- Avoir 15 ans minimum
- Avoir complété ses démarches administratives sur le site ANTS
- Fournir son code NEPH

Durée : Les cours de code étant 100% individualisés et soumis à une évaluation de départ, les durées ci dessous sont fournies à titre indicatif.

□ De 10 heures à 150 heures selon le niveau et les objectifs personnels de

l'apprenant **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Alternance d'énoncés théoriques et pratiques
- Pédagogie active et participative
- Supports variés (audio, vidéo, schémas picturaux...)
- Salle de code équipée d'un écran, d'un lecteur vidéo avec une sortie audio, d'un tableau blanc, tables et chaises
- Livret Code
- Livret d'apprentissage

Modalités d'évaluation

- Évaluation de départ : avant l'entrée en formation, afin de déterminer le nombre d'heures nécessaires à l'apprenant pour apprendre à conduire un véhicule léger à 4 roues □ Évaluations formatives : tout au long du parcours de formation, afin d'apprécier et de mesurer la progression et l'atteinte des objectifs pédagogiques par l'apprenant
- Évaluation sommative : un bilan sous forme d'examen blanc, afin de valider les compétences acquises tout au long de la formation par l'apprenant et ainsi lui permettre de se présenter à l'examen du code de la route (ETG)

Modalités pédagogiques : Présentiel

Modalités et délais d'accès

- Effectuer son évaluation de départ
- Fournir les justificatifs nécessaires à l'inscription administrative (liste en annexe) • Pour les mineurs, attestation dûment remplie par le représentant légal (le représentant doit être présent le jour de l'inscription)
- La formation démarre dès la signature du contrat et le délai de 14 jours de rétractation passé

Intervenants : Enseignants de la conduite diplômés, expérimentés et en possession d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Sanction de la formation : Passage de l'examen du code de la route (ETG)

BIM AUTO-ÉCOLE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations s'adressent à tous, les PSH sont invitées à se rapprocher de notre référente handicap afin que nous puissions vous orienter au mieux.

Déroulé et contenu de la formation théorique

Thème 1 : Le conducteur	Évaluation : QUIZ de fin de thématique
-Vigilance à l'égard des autres usagers -Intervalles de sécurité	Thème 6 : Précautions à l'égard des occupants -Sécurité passive
-Déficiences des fonctions perceptives	-Installation
Évaluation : QUIZ de fin de thématique	Évaluation : QUIZ de fin de thématique
Thème 2 : Les autres	Thème 7 : Les principales règles de circulation routière
-Usagers de la route	-Signalisation horizontale
-Usagers vulnérables	-Vitesse
-Partage de la route	-Positionnement sur la chaussée
Évaluation : QUIZ de fin de thématique	-Arrêt et stationnement
Thème 3 : Responsabilité	-Croisement et dépassement
-Documents administratifs	Évaluation : QUIZ de fin de thématique
-Le permis et les principales infractions	Thème 8 : La route
-Règles et comportement en cas d'accident	-Le réseau routier
Évaluation : QUIZ de fin de thématique	-La nuit
Thème 4 : Éléments mécaniques et sécurité	-Les intempéries
-Ergonomie	-Les tunnels et les passages à niveau
-Voir, être vu et avertir	-Voies rapides
-Contrôle les plus courants	Évaluation : QUIZ de fin de thématique
-Contrôle technique	Thème 9 : L'environnement
Évaluation : QUIZ de fin de thématique	-Écomobilité
Thème 5 : Équipement et sécurité des véhicules	-Principes éco-conduite
-Aides à la conduite et à la sécurité active	Évaluation finale : Examen blanc
Installation sécurisée des passages	

Modalités et déroulé de l'examen théorique du code de la route (ETG)

Une fois votre formation terminée et vos compétences validées par votre formateur lors d'un examen blanc, organisée en auto-école, nous vous réservons une date pour votre examen théorique en centre agréé.

Votre convocation à l'examen vous sera directement envoyée à l'adresse email renseignée lors de votre inscription.

Màj V2.02/2026

BIM AUTO-ÉCOLE

L'examen du code comprend des questions sur 10 thématiques de cours de code. Chaque fois, le même nombre de questions sera posé par thématique et permet d'évaluer les points suivants :

- 10 questions sur le conducteur
- 5 questions sur les autres usagers
- 4 questions sur la circulation routière (les panneaux du code de la route, la limitation de vitesse...)
- 4 questions sur la route
- 4 questions sur la mécanique et les équipements (les phares de voiture...)
- 3 questions sur les notions diverses
- 3 questions sur prendre et quitter son véhicule
- 3 questions sur la sécurité du passager et du véhicule
- 3 questions sur l'environnement
- 1 question sur les premiers secours

Déroulé de l'examen du code de la route (épreuve théorique)

- L'épreuve dure environ 30 minutes au total.
- L'examen du code se déroule sur tablette numérique, qui vous sera fournie par le centre (avant de commencer l'épreuve, vous aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif).
- L'épreuve consiste en 40 questions aléatoires sur le code de la route, affichées de manière écrite et également lues à l'oral (vous disposerez d'un casque audio).
- Après l'énoncé de chaque question, vous disposez de 20 secondes pour y répondre. Le temps restant pour chaque question est indiqué par un chronomètre.
- Il faut obtenir au moins 35 points pour avoir un résultat favorable à l'examen. Les questions sont basées sur des images ou des vidéos (visionnables une seule fois, soyez attentif !). Par moment, il y aura plusieurs réponses à sélectionner.

Vous devez obtenir 35 points au code de la route pour le réussir, c'est-à-dire répondre correctement à au moins 35 questions sur 40. Il y a donc une tolérance de 5 fautes maximum le jour de l'examen.

En cas d'échec à l'examen théorique, vous êtes informé le jour même et pouvez repasser l'épreuve autant de fois que souhaité sans délai d'attente.

Programme de formation pour la préparation à l'obtention du Permis B

Conduite (pratique)

Objectifs de la formation*

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

*Conformément au REMC (Référentiel pour une éducation à une mobilité

citoyenne) **Compétences et aptitudes visées :**

- Manier un véhicule à 4 roues léger
- Circuler dans des conditions normales ou difficiles
- Partager la route avec les autres usagers en faisant preuve de bienveillance et en respectant la réglementation en vigueur
- Conduire de manière autonome, sécuritaire et en veillant à respecter l'environnement

Prérequis

Màj V2.02/2026

BIM AUTO-ÉCOLE

- Avoir 17 ans
- Avoir complété ses démarches administratives sur le site ANTS
- Fournir son code NEPH
- Justifier de l'obtention de l'examen du Code de la Route (ETG)
- Avoir effectué une évaluation de départ

Durée : Les cours de conduite étant 100% individualisés et soumis à une évaluation de départ, les durées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et représentent le minimum légal d'heures nécessaires pour prétendre au passage de l'examen de conduite du Permis B

- 20 heures minimum de conduite sur un véhicule type boîte manuelle
- 13 heures minimum de conduite sur un véhicule type boîte automatique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'énoncés théoriques et pratiques
- Mises en situation réelles en véhicules adaptés à l'enseignement de la conduite • Livret d'apprentissage

Modalités d'évaluation

- Évaluation de départ : avant l'entrée en formation, afin de déterminer le nombre d'heures nécessaires à l'apprenant pour apprendre à conduire un véhicule léger à 4 roues • Évaluations formatives : tout au long du parcours de formation, afin d'apprécier et de mesurer la progression et l'atteinte des objectifs pédagogiques par l'apprenant
- Évaluation sommative : un bilan sous forme d'examen blanc, afin de valider les compétences acquises tout au long de la formation par l'apprenant et ainsi lui permettre de se présenter à l'examen de conduite pour l'obtention du Permis B

Modalités pédagogiques : Formation entièrement en présentiel **Lieu de**

la formation : 40 Rue Louise Michel, 93170 Bagnolet

Modalités et délai d'accès

- Effectuer son évaluation de départ
- Fournir les justificatifs nécessaires à l'inscription administrative (liste en annexe) • Pour les mineurs, attestation dûment remplie par le représentant légal (le représentant doit être présent le jour de l'inscription)
- La formation démarre dès la signature du contrat (le planning des premières sessions de conduite est fait le jour même)
- Pour les personnes ayant recours à un financement, les délais de prise en charge des financeurs s'appliquent (entre 14 jours à 1 mois), les personnes ayant recours à un

financement individuel peuvent démarrer la formation au bout de 14 jours après la signature de leur contrat.

Intervenants : Enseignants de la conduite diplômés, expérimentés et en possession d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Sanction de la formation : Passage de l'examen de conduite pour l'obtention du Permis B

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations s'adressent à tous, les PSH sont invitées à se rapprocher de notre référent handicap afin que nous puissions vous orienter au mieux.

Màj V2.02/2026

BIM AUTO-ÉCOLE

Contenu détaillé

1. MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

Cette première compétence se compose de neuf sous-compétences. Il s'agit des compétences les plus basiques, que le candidat apprend à maîtriser dès ses premières leçons de conduite. Elle se base sur neuf sous-compétences.

Chacune de ces 9 sous-compétences seront abordées le jour de l'examen par l'inspecteur :

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Évaluation de fin de module : Mise en situation

2. APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

Cette deuxième compétence s'appuie sur l'aptitude du candidat à circuler sans danger sur la chaussée pour lui-même et les autres usagers.

Elle se base sur huit sous-compétences qui seront évaluées tour à tour par l'inspecteur le jour de l'examen :

1. Connaître les principales règles de circulation ainsi que la signalisation
2. Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale
3. Rechercher les indices utiles

4. Utiliser toutes les commandes
5. Adapter sa vitesse aux situations
6. Choisir la voie de circulation
7. Maintenir les distances de sécurité
8. Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction

Évaluation de fin de module : Mise en situation

3. CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Cette troisième compétence vise à tester les capacités du jeune conducteur à prendre les bonnes décisions sur la chaussée en cas de circulation plus dense, et de mettre en œuvre des mesures préventives.

Màj V2.02/2026

BIM AUTO-ÉCOLE

Sept sous-compétences seront évaluées par l'inspecteur le jour de l'examen :

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense 7
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Évaluation de fin de module : Mise en situation

4. PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE

Cette dernière compétence permet de vérifier si l'apprenti conducteur est capable de comprendre et appliquer les règles du Code de la route, de manière autonome et sécuritaire.

Sept sous-compétences seront évaluées par l'inspecteur le jour de l'examen :

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

Évaluation de fin de formation : Examen blanc

Modalités et déroulé de l'examen de conduite pour l'obtention du Permis B

Une fois votre formation terminée et vos compétences validées par votre formateur lors d'un examen blanc, organisée en auto-école, nous vous réservons une date pour votre examen de conduite en centre agréé.

Votre convocation à l'examen vous sera directement envoyée à l'adresse email renseignée lors de votre inscription.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Respect des dispositions du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants - Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule
- Capacité à assurer sa propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route - Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée

Màj V2.02/2026

BIM AUTO-ÉCOLE

- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers

Déroulé de l'examen

La durée de l'examen de conduite du permis B est de 32 minutes

L'épreuve pratique comporte les éléments suivants :

- Phase de conduite d'au moins 25 minutes
- Réalisation de 2 manœuvres différentes (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- Vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule
- Question en lien avec la sécurité routière
- Question sur les notions élémentaires de premiers secours

Pour être reçu, vous devez obtenir 20 points ou plus et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Par exemple, franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt.

Votre résultat sera disponible sur Rendez-vous Permis en ligne dans les 24 heures qui

suivent. En cas d'échec à l'examen pratique :

Les délais de seconde présentation (ou+) varient selon la note obtenue lors de l'examen de conduite soit 48 heures à 40 jours.

CONTACTS EN AGENCE

Sabrina ZAIDI

Responsable administrative et référente handicap

Tel : 09 80 49 61 75

@ : bim-autoecole@outlook.fr

NOS CHIFFRES 2025

Taux de réussite globale à l'examen de conduite du permis de conduire catégorie B =

62% Taux de satisfaction de nos bénéficiaires = 100%

Taux de recommandation = 100%

Màj V2.02/2026